



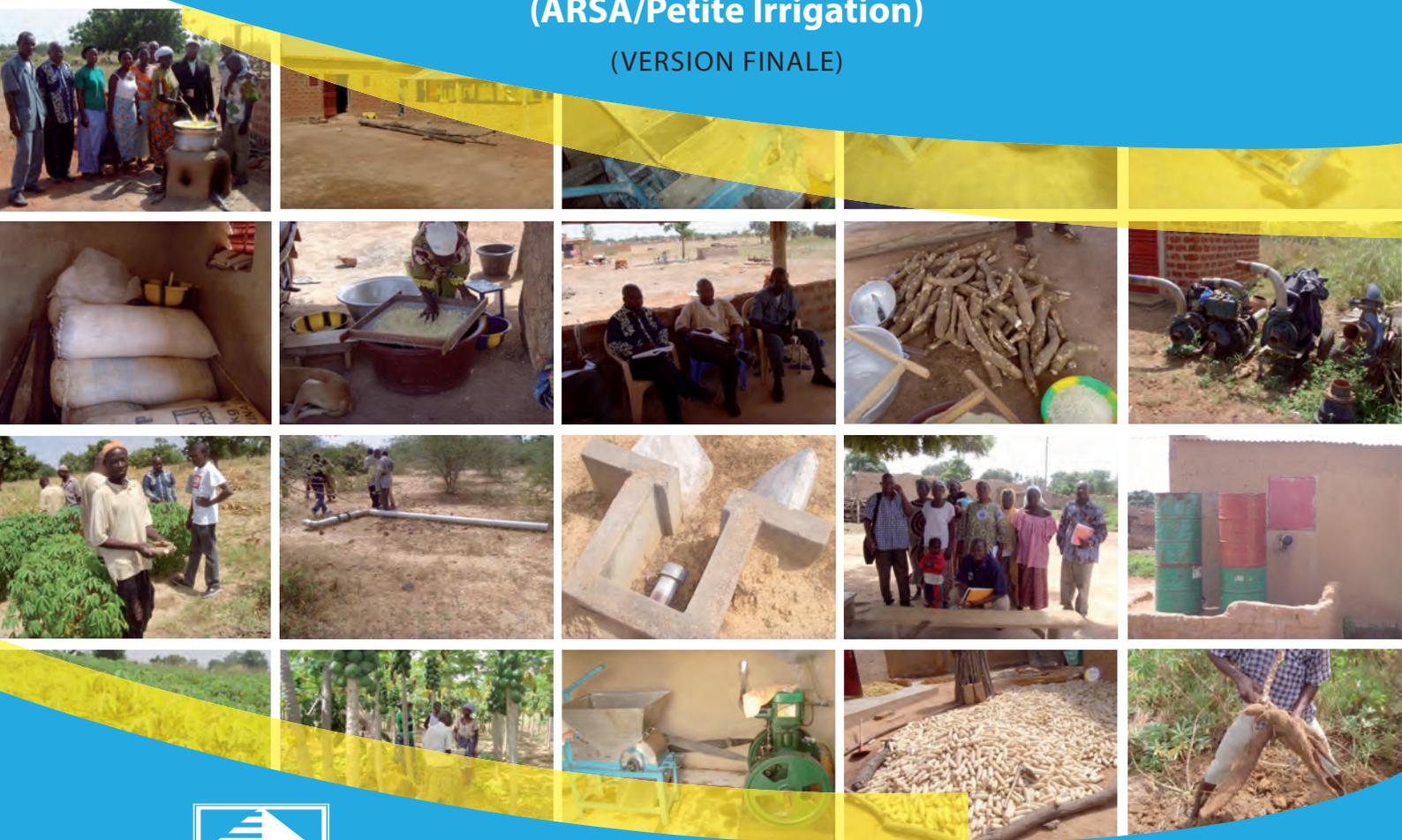
P N
U D

PROGRAMME DES
NATIONS UNIS POUR
LE DEVELOPEMENT



RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE DU PROJET AMÉLIORATION DES REVENUS ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR LES GROUPES VULNÉRABLES, COMPOSANTE INVENTAIRE, VULGARISATION DES BONNES PRATIQUES AGRICOLES, DES TECHNOLOGIES APPROPRIÉES DE GESTION DE L'EAU POUR LA PETITE IRRIGATION ET LA PROMOTION DES FILIÈRES PORTEUSES (ARSA/Petite Irrigation)

(VERSION FINALE)



Cabinet de Conseils, d'Études, de Formation
et d'Appui pour le Développement

Consultants:
BATABE CORA MATHIAS (Chef de mission)
NIGNAN BE BERNARD

SOMMAIRE

<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	4
<i>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</i>	5
<i>I. INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	6
I.1. CONTEXTE DU PROJET ET DE LA MISSION	7
I.2. PRESENTATION GENERALE DU PROJET ARSA/PI	8
<i>II. L'ÉVALUATION FINALE, OBJECTIFS, RÉSULTATS QUESTIONNEMENTS, MÉTHODOLOGIE ET PLAN DU RAPPORT</i>	13
II.1. OBJECTIFS ET RESULTATS DE LA MISSION D'ÉVALUATION	14
II.2. LES PRINCIPAUX ELEMENTS ET QUESTIONNEMENTS	15
II.3. LA METHODOLOGIE UTILISEE POUR L'ÉVALUATION	15
II.3.1. Les principes de la démarche méthodologique	15
II.3.2. Les étapes	16
II.4. LE PLAN DU RAPPORT	18
<i>III. L'ÉTAT D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS DU PROJET ARSA/PI</i>	19
III.1. LE CADRE LOGIQUE DU PROJET	20
III.2. L'ÉTAT D'EXECUTION DES ACTIVITES DU PROJET PAR RESULTAT	24
III.2.1. Résultat 1 : La vulgarisation des bonnes pratiques et de technologies appropriées de production irriguée est assurée	24
III.2.2. Résultat 2 : Les capacités technico-économiques des acteurs de la petite irrigation sont renforcées.	25

III.2.3. Résultat 3 : les capacités productives des groupes cibles sont accrues par la réalisation d'ouvrages de mobilisation d'eau, d'aménagement de petits périmètres maraichers	34
III.2.4. Résultat 4 : La promotion des filières porteuses et assurée.	35
III.2.5. Résultat 5 : la protection des ressources naturelles offrant des opportunités d'irrigation est assurée	36
III.2.6. Résultat 6 : le suivi évaluation et la coordination des acteurs sont assurés.	40
III.3 L'ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES DU PROJET PAR ANNEE DE 2006 -2010	41
IV. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE ARSA/PI	44
IV.1. DE LA PERTINENCE DE LA COMPOSANTE ARSA/PI.....	45
IV.2. DES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE ARSA/PI	45
IV.2.1. La production du manioc et les aménagements des périmètres... ..	45
IV.2.2. Les unités de transformation du manioc.....	46
IV.2.3. La gestion, le suivi-évaluation et la coordination	47
IV.3. LES ACQUIS ET LES IMPACTS DU PROJET	47
IV.3.1. Au niveau des producteurs.....	47
IV.3.2. Au niveau des transformatrices.....	48
IV.3.3. Au niveau des techniciens et des producteurs	49
IV.3.4. Au niveau sectoriel et macro-économique.....	49
IV.3.5. Au niveau de la gestion, le suivi-évaluation et la coordination.....	50

IV. 4. L'ANALYSE FINANCIERE DU PROJET	51
IV.5. LES LEÇONS ET LES ENSEIGNEMENTS TIRES DU PROJET	58
IV.6. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS.....	59
ANNEXES	61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Cadre logique du projet	20
Tableau 2 : Récapitulatif de la situation des formations des agents	27
Tableau 3 : Situation de la formation des producteurs et transformatrices	30
Tableau 4 : Situation des voyages d'études.....	32
Tableau 5 : La situation des centres d'alphabétisation se présente comme suit :	33
Tableau 6 : Situation des sites d'aménagement.....	34
Tableau 7 : Situation des groupements des unités de transformation du manioc	36
Tableau 8 : Espèces utilisées et taux de survie par site	37
Tableau 9 : Espèces utilisées et taux de survie	38
Tableau 10 : Etat d'exécution des activités.....	41
Tableau 11 : Analyse financière du projet	51

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ARSA/PI	: Amélioration des Revenus et de Sécurité Alimentaire pour les Groupes Vulnérables/Petite Irrigation
CCASI	: Cadre de Concertation des Acteurs du Sous-secteur de l'Irrigation
CEAS	: Centre Ecologique Albert Schweitzer
CMLS	: Comité Ministériel de Lutte Contre le Sida
CNID-B	: Comité National des Irrigations et du Drainage
CO.TRA. PAL	: Coopérative de Transformation des Produits Agro-alimentaires
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DADI	: Direction d'Appui au Développement de l'Irrigation
DPRP	: Diagnostic Participatif et Rapide des Périmètres Irrigués
DRAHRH	: Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
GAR	: Gestion Axée sur les Résultats
GIPD	: Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs du Manioc
INERA	: Institut de Recherches Environnementales et Agricoles
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MST	: Maladie Sexuellement Transmissible
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADI	: Projet d'Appui au Développement de l'Irrigation
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
SNU	: Système des Nations Unies
UNDAF	: Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement

I. INTRODUCTION GÉNÉRALE

I.1. CONTEXTE DU PROJET ET DE LA MISSION

Le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole avec une population estimée actuellement à près de 13 millions d'habitants dont la majorité est rurale à 85 % et l'économie est essentiellement basée sur le secteur agricole qui représente 40 % du PIB dont 25 % pour l'agriculture, 12 % pour l'élevage et 3 % pour les forêts et la faune. Ce secteur agricole a contribué en 2001, à 76 % des recettes d'exportation. L'agriculture est essentiellement de subsistance.

L'analyse des résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages de 2003 fait ressortir que 46,3 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté avec un revenu annuel par habitant inférieur à 210 US \$. La pauvreté frappe essentiellement le milieu rural. Elle affecte les agriculteurs de produits viviers, les paysans, les éleveurs et singulièrement les groupes vulnérables que sont les femmes et les jeunes. Elle est le fait d'une économie peu compétitive, qui ne permet pas de dégager des revenus et de créer des emplois. Elle est exacerbée par certains facteurs défavorables comme les sécheresses, les irrégularités pluviométriques, les techniques et méthodes culturales archaïques et enfin les MST, le SIDA et le paludisme.

En outre l'analyse de la pauvreté selon les régions et le milieu montre que les agriculteurs et agricultrices de subsistance constituent le groupe socio-économique le plus exposé à la précarité. A lui seul il contribue pour 74,4% à la pauvreté nationale. Il apparaît donc difficile pour le pays de réaliser l'objectif du millénaire relatif à l'élimination de la pauvreté et la faim si des actions vigoureuses ne sont mises en œuvre au profit des ces cibles.

De plus, l'accélération du processus de développement pour un pays enclavé et sahélien comme le Burkina Faso est limitée par des blocages structurels, tels que l'insuffisance d'infrastructures de base, le rythme encore élevé de la croissance démographique et les contraintes climatiques, ainsi que les variations des prix des matières premières exportées (coton) ou importées (pétrole).

Un pays, comme le Burkina Faso, disposant de ressources limitées, les politiques de développement devraient avoir pour objectif de produire une croissance économique favorable aux pauvres qui améliore directement les revenus de la majorité de la population

Enfin de telles politiques devraient assurer l'accélération de la croissance avec une diversification des activités productrices auxquelles la population pauvre participe directement, et du développement du secteur privé.

Face à cette situation, le Système des Nations Unies (SNU) a retenu dans le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF), cinq domaines

prioritaires, à savoir : (i) élargir les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus, (ii) garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale, (iii) promouvoir la bonne gouvernance, (iv) réduire la vulnérabilité de l'économie rurale et l'insécurité alimentaire et promouvoir une gestion durable de l'environnement, et (v) stabiliser la tendance du VIH/SIDA.

Toutes les raisons citées en sus ont justifié la mise en œuvre du programme **d'Amélioration des Revenus et de Sécurité Alimentaire pour les Groupes Vulnérables (ARSA)**, qui s'inscrit dans le cadre stratégique commun des activités opérationnelles du système des Nations Unies au Burkina Faso (UNDAF) pour la période 2006-2010. Fruit d'une démarche novatrice de planification commune de l'ensemble des Agences du système des Nations Unies au Burkina Faso, ce programme est placé sous le leadership du Gouvernement et piloté par le PNUD, répond aux priorités nationales définies dans le CSLP, lesquelles contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) définis par le pays. Il s'inscrit en effet dans la priorité définie dans le CSLP qui est de « **réduire la vulnérabilité de l'économie rurale, de l'insécurité alimentaire pour les groupes vulnérables et promouvoir une gestion durable de l'environnement** ».

I.2. PRESENTATION GENERALE DU PROJET ARSA/PI

Le projet ARSA/Petite Irrigation tire son fondement du document du Programme **ARSA** formulé suivant l'approche «gestion axée sur les résultats (GAR)», avec principalement quatre (04) effets attendus et qui sont :

- l'élargissement du programme plateformes multifonctionnelles dans 4 zones comprenant 5 régions du Burkina ;
- l'exploitation rentable des ressources naturelles notamment les produits secondaires non ligneux ;
- la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, des technologies appropriées pour la gestion de l'eau (petite irrigation) et l'identification de filières porteuses ;
- l'appui à la mise en place d'un dispositif de prévention et de gestion des crises dues aux aléas climatiques et aux catastrophes.

Le programme **ARSA** s'inscrit dans le cadre stratégique commun des activités opérationnelles du Système des Nations Unies au Burkina Faso (UNDAF) pour la période 2006-2010.

Il répond aux priorités nationales définies dans le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP), lesquelles contribuent à la réalisation des objectifs de

Développement pour le Millénaire (OMD) fixés par le Gouvernement du Burkina Faso.

Le programme **ARSA** poursuit les résultats suivants :

- l'amélioration de la production des petits exploitants agricoles ;
- le renforcement du dispositif de prévention et de gestion des crises dues aux aléas climatiques et aux catastrophes ;
- la diversification et l'augmentation des revenus des ménages ruraux, en particulier pour les femmes.

La présente évaluation porte sur la composante « **Inventaire, vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, des technologies appropriées de gestion de l'eau pour la petite irrigation et la promotion des filières porteuses** » ou composante « **petite irrigation** » du programme **ARSA**.

L'**objectif** de cette composante est d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des groupes vulnérables grâce à l'inventaire et à la diffusion des bonnes pratiques agricoles, des technologies appropriées de gestion de l'eau et la promotion des filières porteuses dans le secteur rural.

De façon précise, les objectifs spécifiques de cette composante peuvent se décliner comme suit:

- l'inventaire et la diffusion des bonnes pratiques agricoles;
- l'inventaire et la diffusion de technologies appropriées en matière de petite irrigation;
- la promotion des filières porteuses en vue d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire des groupes vulnérables;
- la mise en place de mécanismes devant permettre l'appropriation par les groupes vulnérables des bonnes pratiques agricoles et des technologies appropriées.

En termes de résultats attendus, on note:

- les principales contraintes à la production agricole sont identifiées;
- les pratiques et technologies endogènes et modernes de production sont inventoriées et vulgarisées;

- les contraintes au développement de la petite irrigation villageoise sont connues;
- les technologies appropriées en matière de petite irrigation villageoise et de culture irriguées sont inventoriées et vulgarisées;
- les filières porteuses sont identifiées et promues;
- les capacités des groupes vulnérables sont renforcées;
- des mécanismes d'accès au crédit sont mis en place;
- des dispositifs de commercialisation des produits sont mis en place;
- les groupes vulnérables disposent d'une bonne santé physique et morale.

En termes de stratégie d'intervention du projet ARSA/PI on peut retenir les éléments suivants :

- **les principes de base retenus pour la mise en œuvre du projet sont les suivants**

- ✓ l'implication et la participation des bénéficiaires dans la conduite des activités ;
- ✓ la responsabilisation des bénéficiaires dans la gestion des infrastructures à réaliser, afin de favoriser l'appropriation des réalisations ;
- ✓ l'implication et la promotion du secteur privé dans la mise en œuvre du projet.

Les interventions du projet s'effectuent à la demande des bénéficiaires

- **modalités d'exécution des activités sont les suivantes :**

- ✓ l'exécution des activités s'est effectuée conformément à l'esprit des principes cités plus haut ;
- ✓ pour les réalisations physiques tels que la protection des berges des plans et cours d'eau, les réalisations des puits maraîchers et des fosses fumières, une contribution physique et financière des bénéficiaires est requise ;
- ✓ certaines actions de renforcement de capacités des acteurs se sont déroulées en Cascades, après la formation des formateurs, celles-ci sont restituées par la suite au niveau des producteurs sur les différents sites, Il s'est

agi des formations sur les techniques de lutte phytosanitaire, de gestion intégrée de la fertilité des sols et des cultures ;

- ✓ dans la perspective d'autonomiser les groupements d'irrigants dans la production des plants agro forestiers et de diminuer les charges liées au transport de ces plants sur les sites à protéger, des pépinières ont été mises en place, aussi des formations de producteurs sur les techniques de récolte, de collecte des semences agro forestières ont été organisées et un appui en semences et en petit matériel a été déployé au profit des périmètres bénéficiaires identifiés en collaboration avec les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) ;
- ✓ pour chaque session de formation, les DRAHRH ont été chargées du choix des sites et des participants (agents et producteurs) ;
- ✓ La désignation ou la contractualisation avec les prestataires a été préconisée et s'est effectuée conformément à la réglementation nationale (appel d'offres, consultations restreinte, demande de prix, etc.) ;
- ✓ Enfin le projet a tenté d'établir des partenariats ciblés (conventions) avec d'autres structures pour faciliter la mise en œuvre de certaines actions.

- **Zone d'intervention**

Faisant suite au Programme de Développement de la Petite Irrigation Villageoise conduite par la DADI dans trois zones agro-climatiques, le projet ARSA/PI a intervenu principalement sur un échantillon de deux régions par zone, afin non seulement d'induire avec le temps, un effet de «tâche d'huile» mais aussi d'envisager efficacement l'extension aux autres régions qui n'ont été touchées. Les régions couvertes par le projet sont les suivantes :

Zone 1 : Boucle du Mouhoun, Hauts-Bassins ;

Zone 2 : Centre-Sud, Centre-Ouest ;

Zone 3 : Plateau Central, Nord.

Le choix des régions mentionnées en sus vise par ailleurs, à créer une complémentarité, une synergie entre les différents projets et programmes s'exécutant sur le terrain.

- **Public cible**

Le public cible du projet regroupe de manière générale les populations rurales et en particulier les groupes de femmes car les activités de petite irrigation offrent des opportunités d'amélioration du sort d'une fraction relativement importante

de ces groupes sociaux dont la base des ressources productives est faible par la production des cultures de contre saison (maraichage production et transformation du manioc).

***II. L'ÉVALUATION FINALE : OBJECTIFS,
RÉSULTATS, QUESTIONNEMENTS,
MÉTHODOLOGIE ET PLAN DU RAPPORT***

Après cinq années de mise en œuvre de la composante ARSA/ PI et après l'évaluation à mi-parcours de l'ensemble du programme ARSA, il s'est avéré nécessaire de réaliser une évaluation finale de la composante ARSA/PI pour apprécier son déroulement et tirer les leçons et les enseignements pour le futur.

Le travail d'évaluation finale a permis au Gouvernement et au PNUD d'avoir une appréciation objective des résultats atteints et de la pertinence de la conception de la composante ARSA/PI.

II.1. OBJECTIFS ET RESULTATS DE LA MISSION D'ÉVALUATION

Les objectifs principaux de l'évaluation finale sont les suivants :

- apprécier le niveau des résultats obtenus par rapport aux plans de travail c'est-à-dire les performances du projet, ainsi que sa pertinence et son efficience ;
- apprécier la durabilité, l'appropriation et les impacts de de la composante sur les bénéficiaires, surtout les plus vulnérables ;
- tirer les leçons apprises tant positives que négatives de l'expérience de cette expérience ;
- formuler des propositions et des recommandations à l'endroit de chacune des parties prenantes et envisager la suite à donner .

En termes de résultats, on note:

- les principales contraintes à la production agricole sont identifiées;
- les pratiques et technologies endogènes et modernes de production sont inventoriées et vulgarisées;
- les contraintes au développement de la petite irrigation villageoise sont connues;
- les technologies appropriées en matière de petite irrigation villageoise et de culture irriguées sont inventoriées et vulgarisées;
- les filières porteuses sont identifiées et promues;
- les capacités des groupes vulnérables sont renforcées;
- les groupes vulnérables disposent d'une bonne santé physique et morale.

II.2. LES PRINCIPAUX ELEMENTS ET QUESTIONNEMENTS

D'une manière opérationnelle, le travail de l'équipe de consultant a permis d'une part d'apprécier la conception, l'état de mise en œuvre et l'organisation institutionnelle de la composante ARSA/PI en apportant des réponses aux questions suivantes :

- la conception de la composante a-t-elle été pertinente en tenant compte des objectifs de la politique gouvernementale en matière d'appui aux producteurs en général et aux groupes vulnérables en particulier ?;
- le problème que la composante était censé résoudre était-il clairement identifié et l'approche proposée était-elle appropriée ? ;
- les bénéficiaires de la composante étaient ils bien identifiés et leurs besoins ont-ils été pris en compte (notamment ceux des femmes) ? ;
- les objectifs et produits étaient-ils bien définis en termes précis et vérifiables ?;
- existe-il une adéquation entre les objectifs et les moyens (humains, matériels et financiers) mis à la disposition de la composante ? ;
- le cadre institutionnel dans lequel la composante est inséré et la cohérence ou la complémentarité des interventions la composante avec celles des autres partenaires au développement étaient-ils adéquats ?;
- quelles leçons tant positives que négatives peut-on tirer de l'expérience de la mise en œuvre de la composante ARSA PI ? .

II.3. LA METHODOLOGIE UTILISEE POUR L'EVALUATION

II.3.1. Les principes de la démarche méthodologique

La démarche méthodologique a découlé directement de la compréhension et connaissance de l'équipe des consultants a en rapport avec les termes de référence, le montage et le suivi-évaluation des projets en milieu rural.

- L'approche méthodologique s'est articulée autour de trois principes majeurs à savoir :
 - ✓ **une approche participative et itérative** associant l'ensemble des parties prenantes de la composante à savoir la représentation nationale du PNUD, la direction nationale du projet, la coordination du projet, les directions régionales et provinciales de l'Agriculture , de l'Hydraulique et des Ressources Halieutique, les agents d'encadrement, les producteurs, les productrices et les transformatrices et leurs groupements et les visites

des réalisations de la composante comme les périmètres irrigués de production de manioc, les puits maraîchers, les unités de transformation du manioc;

✓ **une approche orientée sur l'atteinte des résultats**

Le souci de la mission a été de couvrir l'ensemble des résultats de la mission en s'inscrivant dans l'ensemble du champ de la mission à savoir : i) la pertinence du projet, ii) les performances, l'efficacité et l'efficience de la composante, la perception et les opinions des parties prenantes du projet aux niveaux central, régional et local, iii) les impacts du projet sur les cibles et sur les pratiques de développement rural à la base et iv) les leçons et les enseignements à tirer de cette expérience pour le futur en matière d'amélioration des conditions de vie et des revenus des groupes vulnérables et de durabilité des approches et pratiques en matière de petite irrigation et de promotion de filières porteuses et enfin v) les propositions et recommandations pour les acteurs pour le futur ;

✓ **une approche orientée sur le respect des délais d'exécution**

La durée de la mission d'évaluation était relativement courte (trois semaines) et le défi de l'équipe de consultants a été de réussir dans un tel délai le travail de bureau et de terrain dans les six régions d'intervention de ARSA /PI.

II.3.2. Les étapes

La démarche méthodologique s'est articulée autour de cinq étapes essentielles :

- **Clarification de la mission, négociation et signature du contrat**

Cette étape a consisté à la prise de contact avec le commanditaire, clarification des TDR, mise en place d'un groupe ad hoc pour suivre le travail du consultant, identification de la documentation pertinente et des acteurs clefs à rencontrer, Planification détaillée du déroulement de la mission.

- **Exploitation de la documentation, élaboration des outils de collecte des données et planification des sorties sur le terrain**

Cette étape a été consacrée à :

- ✓ l'Exploitation de la documentation essentielle sur le projet comme le document d'évaluation du projet, les documents de politiques et des stratégies en matière de développement rural et de développement de la petite irrigation , de promotion des filières porteuses, les différents rapports produits par la composante sur la mise en œuvre des activités ;
- ✓ l'élaboration des outils de collecte des données (canevas d'exploitation documentaire, guide d'entretien et de discussion en focus groupes avec les différents acteurs rencontrés ;
- ✓ la planification des sorties sur le terrain et leur organisation pour prévenir à temps les différentes parties prenantes avant l'arrivée de l'équipe des consultant sur les différents sites.

- **Collecte des données sur le terrain auprès des bénéficiaires et personnes ressources, traitement et analyse**

Durant cette étape la méthodologie des enquêtes a alterné les entretiens individuels sur la base de guide d'entretien préalablement élaborés, des entretiens de groupes ou focus groupe à partir de grilles et canevas de collecte de données.

Ainsi, les catégories d'acteurs suivants ont été rencontrées à savoir :

- ✓ la représentation nationale du PNUD ;
- ✓ la direction nationale et la coordination du projet ;
- ✓ les directions régionales et provinciales de l'agriculture et de l'hydraulique ;
- ✓ les agents d'encadrement ;
- ✓ les producteurs, les productrices et les transformatrices et leurs groupements.
- ✓ des visites des réalisations de la composante comme les périmètres irrigués de production de manioc, les puits maraichers, les unités de transformation du manioc.

- **Elaboration du rapport provisoire**

L'étape d'élaboration du rapport provisoire a consisté à la synthèse des données collectées, à intégrer les résultats de discussion de focus groupes avec la perception des différents interlocuteurs rencontrés et à l'élaboration de la version provisoire du rapport de l'évaluation finale

- **Elaboration du rapport final**

Les actions conduites lors de cette étape sont les suivantes :

- ✓ L'intégration des amendements et observations de la représentation résidente du PNUD, commanditaire, de la DADI direction de tutelle du projet et la coordination du projet
- ✓ La production de la version finalisée du rapport avec les recommandations et le résumé exécutif

II.4. LE PLAN DU RAPPORT

La première partie situe le contexte de la mission, tout en présentant le projet.

La deuxième partie est consacrée à la justification de la mission de l'évaluation finale, au rappel des objectifs et résultats et les questionnements couverts par l'évaluation et décrit la méthodologie ainsi que le plan du rapport.

La troisième partie est consacrée à l'analyse du cadre logique, l'état d'avancement des activités, par résultat et par année.

La quatrième partie fait l'analyse de la pertinence du projet, des acquis, des faiblesses, les impacts, les principales leçons apprises ainsi que l'analyse de l'exécution financière du projet en outre cette partie fait l'état des propositions et recommandations pour pérenniser les acquis du projet.

**III. L'ÉTAT D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS
DU PROJET ARSA/PI**

III.1. LE CADRE LOGIQUE DU PROJET

OBJECTIF : Les bonnes pratiques agricoles, les technologies appropriées notamment dans la petite irrigation et les filières porteuses sont inventoriées et vulgarisées

Tableau 1 : Cadre logique du projet

Résultat 1 : La vulgarisation des bonnes pratiques et de technologies appropriées de production irriguée est assurée		
SOUS RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES
Les principales contraintes à la production agricole sont identifiées	Rapports d'études	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des principales contraintes dans les zones de production - Elaboration d'un document de bonnes pratiques intitulé « Capitalisation des bonnes pratiques et technologies en agriculture irriguée »
Les pratiques et technologies endogènes et modernes de production sont inventoriées et vulgarisées	<ul style="list-style-type: none"> - Répertoires des technologies, fiches techniques - Taux d'adoption des technologies - Taux d'accroissement de la production 	<ul style="list-style-type: none"> - la conception en français et la traduction en quatre (04) langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé et gulfancéma) de huit (08) fiches techniques - Inventaire et vulgarisation des technologies endogènes et mode de production - Inventaire et vulgarisation des technologies et techniques de transformation des produits agricoles
Les contraintes au développement de la petite irrigation villageoise sont	Rapports d'études	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic participatif des principales contraintes au développement de la

connues		petite irrigation villageoise
Les technologies appropriées en matière de petite irrigation villageoise et de culture irriguées sont inventoriées et vulgarisées	<ul style="list-style-type: none"> - Répertoire des technologies - Nombre de fiches techniques - Taux d'adoption - Taux d'accroissement de la production 	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement, test et vulgarisation du matériel et équipement adapté à la petite irrigation - Inventaire, test et vulgarisation des techniques de production adaptées à la petite irrigation
Résultat 2 : Les capacités technico-économiques des acteurs de la petite irrigation sont renforcées		
SOUS RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES
Les capacités des groupes vulnérables sont renforcées	-	<ul style="list-style-type: none"> - la formation des acteurs (formation des agents, des producteurs; - l'organisation de voyages d'études ; - l'alphabétisation des producteurs - information et sensibilisation sur les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA
Les groupes vulnérables disposent d'une bonne santé physique et morale	-	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et exécution de programme d'information et sensibilisation sur les IST et le VIH/SIDA

Résultat 3 : les capacités productives des groupes cibles sont accrues par la réalisation d'ouvrages de mobilisation d'eau, d'aménagement de petits périmètres maraîchers		
SOUS RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES
Des ouvrages de mobilisation d'eau, d'aménagement de petits périmètres maraîchers	Nombre de périmètres aménagés Superficie de périmètres aménagés et mis en valeur Nombre de puits maraîchers	Aménagement de micro périmètres Aménagement de puits maraîchers
Résultat 4 : La promotion des filières porteuses et assurée.		
SOUS RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES
Les filières porteuses sont identifiées et promues	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de filières promus - Rapport d'activité du PAFASP 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et promotion des filières porteuses - Appui à la filière manioc et tomate, - Appui à la diffusion de boutures certifiées de manioc, - L'acquisition et à la mise en place d'unités de transformation de manioc et de séchage de tomate

Résultat 5 : la protection des ressources naturelles offrant des opportunités d'irrigation est assurée		
SOUS RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES
Des actions de protection des berges des cours et plans d'eau sont réalisées	Nombre de périmètres dont les berges ont été aménagés Nombre de plants plantés et nombre d'espèces locales	Protection des berges des cours et plans d'eau
La production des plants agro forestiers a été mise en œuvre.	stratégie de renforcement des capacités des acteurs sur les techniques de collecte des semences et la production des plants existe Nombre de plants planté	La production des plants agro forestiers
L'étude d'évaluation des activités de protection des berges est disponible	Le rapport de l'évaluation des activités de protection des berges	Réalisation de l'étude d'évaluation des activités de protection des berges
Résultat 6 : le suivi - l'évaluation et la coordination des acteurs est assurée		
SOUS RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES
La gestion du projet est axée sur les résultats	La mise en place de l'équipe du projet Nombre de missions de suivi évaluation nombre d'audits externes effectués Mission d'évaluation à mi parcours et finale effectuées	Mission de suivi évaluation sur le terrain Réalisation des audits externes Développement de partenariat

III.2. L'ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES DU PROJET PAR RESULTAT

Pour la réalisation des résultats et des indicateurs y afférant les réalisations suivantes ont été faites

III.2.1. Résultat 1 : La vulgarisation des bonnes pratiques et de technologies appropriées de production irriguée est assurée

Pour l'atteinte de ce résultat, les activités suivantes ont été réalisées :

- **l'élaboration d'un document de bonnes pratiques intitulé «Capitalisation des bonnes pratiques et technologies en agriculture irriguée».** Ce document a été conçu et édité en mille (1 000) exemplaires diffusés ;

Le but essentiel de cette étude était d'identifier les bonnes pratiques agricoles et les technologies performantes dans le domaine de l'irrigation, pouvant être diffusées au profit des acteurs de terrain (producteurs et techniciens).

De façon spécifique, l'étude a permis d'investiguer dans le secteur de l'irrigation pour dégager les pratiques et les technologies d'irrigation, qui permettent :

- ✓ la réalisation d'aménagements économiquement viables, socialement acceptables et techniquement fiables ;
 - ✓ la préservation de la qualité de l'environnement, la biodiversité, la productivité optimum et durable des périmètres irrigués ;
 - ✓ la garantie de la qualité et des productions irriguées ;
 - ✓ l'économie et la gestion rationnelle de l'eau sur les périmètres irrigués ;
 - ✓ l'optimisation des rendements par l'application des paquets technologiques appropriés ;
 - ✓ la définition des orientations relatives à l'organisation du travail sur les périmètres irrigués à même d'assurer une meilleure gestion du temps des travaux et de façon général du calendrier cultural ;
 - ✓ de garantir une rentabilité des investissements au profit des Bénéficiaires.
- **la conception en français et la traduction en quatre (04) langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé et gulmancéma) de huit (08) fiches techniques** relatives à cinq (05) cultures maraichères (oignon, tomate, haricot vert, chou, pomme de terre), au manioc, à deux (02) outils d'exhaure de l'eau (motopompe et pompe à pédales), à la protection des périmètres irrigués et

au compostage. Au total, 3 700 exemplaires de ces fiches ont été produits et diffusés dans les treize (13) régions du pays.

Cette activité a été conduite pour renforcer les capacités des producteurs au moyen de supports didactiques élaborés en quatre langues nationales (Mooré, Dioula, Fulfuldé et Gulmancéma). Les contenus de ces supports étaient consacrés aux thèmes suivants :

- ✓ l'utilisation, l'entretien des pompes à motricité humaine et des motopompes comme moyens d'exhaure de l'eau ;
- ✓ les techniques d'installation et d'entretien des haies vives défensives pour sécuriser les périmètres de production ;
- ✓ les techniques de compostage pour maintenir et/ou améliorer la fertilité du capital productif ;
- ✓ les itinéraires techniques de quatre (04) cultures maraîchères (pomme de terre, oignon, tomate, chou).

III.2.2. Résultat 2 : Les capacités technico-économiques des acteurs de la petite irrigation sont renforcées.

Dans le cadre de ce résultat, plusieurs types d'activités ont été menés. Il s'agit de

- ✓ la formation des acteurs ;
 - ✓ l'organisation de voyages d'études ;
 - ✓ l'alphabétisation des producteurs
- **En ce qui concerne la formation des acteurs**, une stratégie de formation en cascade a été adoptée, sur la période du projet, l'essentiel de ces formations ont été dispensées en partenariat avec le Projet d'Appui au Développement de l'Irrigation (PADI) et des opérateurs privés. Les formations du PADI sur la comptabilité agricole et les techniques de diagnostic participatif et rapide des périmètres irrigués ont concerné les cadres du MAHRH. Ces formations ont été par la suite restituées aux agents du terrain et aux producteurs par le projet ARSA/PI.

✓ Formation des agents

La formation des techniciens et agents a concerné les thèmes suivants :

- les techniques de Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs du Manioc (GIPD) ;
- les techniques de production maraîchère et fruitière ;
- la gestion intégrée de la fertilité des sols et des cultures ;
- la comptabilité agricole ;
- le Diagnostic Participatif et Rapide des Périmètres Irrigués (DPRP) ;
- les techniques d'aménagement et de gestion de l'eau à la parcelle ;
- les techniques d'utilisation et d'entretien des motopompes.

La mise en œuvre du volet renforcement des capacités agents a été confiée à des prestataires tels que :

- l'Institut de Recherches Environnementales et Agricoles (INERA) pour la formation en Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) du Manioc ;
- le Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS) en ce qui concerne la formation sur les techniques de production maraîchères et fruitière ;
- CECOMA pour la formation sur les techniques d'utilisation, d'entretien et de maintenance du matériel d'exhaure de l'eau (motopompe)
- et le Comité National des Irrigations et du Drainage (CNID-B) pour la formation sur les techniques de mise en place de réseaux d'irrigation et de gestion de l'eau.

Tableau 2 : Récapitulatif de la situation des formations des agents

Année	Thème	Prévision de la participation	Participation des bénéficiaires				Structure chargée de la formation
			Hommes	Femmes	Total	Taux de participation	
2006	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) du manioc	60	50	13	63	105	INERA
	Techniques de production maraîchère	30	18	6	24	80	CEAS
	Techniques d'utilisation, d'entretien et de maintenance des motopompes	150	125	24	149	99	CECOMA
2007	Techniques d'aménagement et de gestion de l'eau	60	57	3	60	100	CNID-B
	Techniques d'utilisation, d'entretien et de maintenance des motopompes	130	127	0	127	97	CECOMA
2008	Gestion Intégrée de la fertilité des sols et des cultures	60	50	10	60	100	BUNASOLS
	Gestion Intégrée de la production et des Déprédateurs du manioc	60	43	12	55	91	INERA

2009	Diagnostic Participatif et Rapide des Périmètres Irrigués	120	122	0	122	101	CNID-B
	Comptabilité agricole	120	120		116	96	DADI
2010	Techniques de gestion de l'eau	120	104	16	120	100	DADI et DRAHRH
TOTAL		910	716	84	900	98	

✓ Formation des producteurs

L'ensemble des formations techniques dispensées aux agents a été restitué aux producteurs sur le terrain.

Aussi, des formations spécifiques ont été organisées au profit des transformatrices de produits agricoles. Les thèmes de ces formations ont été les suivants :

- techniques d'utilisation et d'entretien des unités de transformation du manioc ;
- techniques de transformation du manioc (60 transformatrices et 7 agents ont été formés);
- techniques de séchage de la tomate ;

Pour l'essentiel, soixante (60) femmes organisées pour la gestion de quatre (04) unités de séchage ont été formées par le Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS).

Toutes ces formations ont eu pour finalité, la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles, des technologies appropriées pour la gestion de l'eau (petite irrigation) et l'identification de filières porteuses

Les différentes évaluations faites par les formateurs font ressortir l'intérêt de ces formations aussi bien pour les agents que pour les producteurs

Les restitutions des formations aux producteurs ont été réalisées dans toutes les DRAHRH avec l'appui effectif des prestataires, dans les délais requis. Les séances de restitution de ces formations aux producteurs ont également connu une bonne participation des bénéficiaires. En effet, sur une prévision de 260

producteurs à former sur la GIPD du manioc et de 560 producteurs pour celle sur les techniques maraichères et fruitières, la participation effective à ces formations a été de 266 pour la GIPD du manioc et de 596 pour les cultures maraichères; soient des taux de participation respectifs de 102,3% et de 106,42%.

En 2009 un certain nombre de formation ont été dispensés à savoir :

- ✓ Une formation sur le Diagnostic Rapide des Périmètres Irrigués a été dispensée à 122 Agents de l'ensemble des treize régions du pays, avec un taux de participation de 101% ;
- ✓ Pour la formation en comptabilité agricole, 116 agents d'encadrement issus de l'ensemble des treize régions du pays ont été formés en octobre 2009, sur une prévision de 120 agents ;
- ✓ Relativement à la formation des femmes utilisatrices des unités de transformation de manioc installées en 2008, cinq centres de formation ont été animés par le Centre Ecologique Albert Schweitzer (CEAS). 115 participantes ont été enregistrées sur une prévision de 60 participantes, soit un taux de participation de 191% ;
- ✓ Concernant la formation sur les techniques de séchage de tomate, le CEAS a été retenu pour prester sur cinq centres situés dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord au profit de 60 femmes.

✓ **Tableau 3** : Situation de la formation des producteurs et transformatrices

Année	Thème	Prévision de la participation	Participation des bénéficiaires				Structure chargée de la formation
			Hommes	Femmes	Total	Taux de participation	
2006	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD)	600	243	13	266	44	INERA
	Techniques de production maraîchère	600	359	237	596	99	CEAS
2007	Techniques de collecte de conservation des semences maraîchères	130	106	01	107	82	TROPICA PAYSAGES
2008	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols et des Cultures	1 200	830	195	1 025	85	BUNASOLS
2009	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs	1 200	850	150	1 200	100	INERA
	Techniques de transformation du	60	1	65	66	110	CEAS

	manioc						
2010	Techniques de séchage de la tomate	60	0	60	60	100	CEAS
	Techniques de gestion des unités de transformation	60	0	56	56	93	CEAS
TOTAL		3 910	2 594	776	3 370	86	

- **En ce qui concerne l'organisation de voyages d'études**

Avec l'appui des Directions régionales en charge de l'agriculture, quatre voyages d'études ont été organisés par l'équipe du projet, au profit de cent douze (112) producteurs des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Sud, du Centre-Ouest, du Plateau Central.

Six (06) centres ont été visités par les producteurs, suivant des centres d'intérêt divers il s'agit de :

- Le centre de formation et de production des Groupements Naam ;
- La cave de Goinré des Groupements Naam le stockage et la conservation de certains produits périssables comme la pomme de terre et l'oignon ;
- L'unité de transformation du manioc de l'association des femmes rapatriées de Côte d'Ivoire (Atiékhè, Amidon, Gari et tapioca) de Dédougou. ;
- Le centre agro-sylvo-pastoral de l'AMPO ;
- Le centre écologique du CEAS ;
- La station d'épuration et d'utilisation des eaux usées de l'ONEA à Nioko.
- périmètre de petite irrigation de Kierma dans le Bazèga

Il ressort de l'ensemble des voyages d'études, un taux de participation de 100% avec une présence féminine estimée à 20%. Comme indiqué ci - dessous.

Tableau 4 : Situation des voyages d'études

Année	Thème	Participation				Taux de participation
		Prévision	Réalisation			
			Homme	Femmes	Total	
2007	- Agro-Ecologie - Transformation et conservation des produits agricoles (manioc produits maraichers) - Utilisation des eaux usées	112	20	92	112	100
2010	Transformation de manioc et gestion des unités	27	2	26	28	103
	Techniques de séchage des produits maraichers et gestion des unités	26	2	24	26	100
Total		165	24	142	166	100.6

- **En ce qui concerne l'alphabétisation**

L'alphabétisation des exploitants des sites de production a été organisée pour contribuer à l'éveil des consciences et à la diffusion efficace des thèmes techniques.

Pour l'alphabétisation initiale organisée en 2008, sur 191 participants dont 99 femmes, 181 auditeurs dont 87 femmes ont été évalués avec un taux de succès de 90,60%.

Le projet ayant édité depuis 2007, un certain nombre de fiches techniques traduites en langues nationales, l'alphabétisation a été retenue comme un moyen pouvant permettre aux producteurs, d'accéder au contenu de ces fiches, par une lecture facilitée.

Tableau 5 : La situation des centres d'alphabétisation se présente comme suit :

Région	Province	Centre d'alphabétisation	Effectifs inscrits		
			Hommes	Femmes	Total
Hauts-Bassins	Houet	Badala	24	06	30
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Toroba	11	19	30
Centre-Ouest	Sanguié	Tiogo-Mouhoun	17	13	30
Centre-Sud	Bazèga	Kognoudou	20	16	36
Nord	Zandoma	Ridimbo	5	25	30
Plateau Central	Kourwéogo	Salsé	20	15	35
Total			97	94	191

En ce qui concerne l'alphabétisation complémentaire de base tenue en 2009, sur 180 participants dont 92 femmes, 178 apprenants dont 92 femmes ont été évalués avec un taux de succès de 92,13

- **En ce qui concerne l'information sensibilisation sur les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA**

Dans le cadre du partenariat entre le Projet et le Comité Ministériel de Lutte Contre le Sida (CMLS) du MAHRH, des actions d'information et de sensibilisation ont été organisées sur six (06) sites de petite irrigation, sur les infections sexuellement transmissibles et le VIH/Sida, et les maladies hydriques. Ces animations ont permis de toucher 900 personnes

III.2.3. Résultat 3 : les capacités productives des groupes cibles sont accrues par la réalisation d'ouvrages de mobilisation d'eau, d'aménagement de petits périmètres maraîchers

En ce qui concerne ce résultat, des études pour l'aménagement de 10 ha de micro-irrigation (goutte-à-goutte) et 15 ha de semi-californien ont été réalisées en 2008.

Au niveau de la réalisation des ouvrages de mobilisation de l'eau, dix (10) puits maraîchers ont été réalisés en 2007 sur les sites de Darsalam et de Voaga, respectivement dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Plateau Central.

L'aménagement de 10 ha de périmètre irrigué selon le type semi-californien a été entamé en 2009 sur les sites de Kourityaoghin dans la région du Plateau Central et Nobéré dans la région du Centre-Sud.

Ces études ont dressé un diagnostic et proposé des actions contenues dans des mémoires techniques, des études pédologiques, socio-économiques et environnementales pour les sites dont la liste suit :

Tableau 6 : Situation des sites d'aménagement

Type d'aménagement	Province	Site/village	Superficie à couvrir (ha)
Semi-californien	Zoundwéogo	Nobéré	05
	Oubritenga	Kourityaoghin	05
	Oubritenga	Pendogo Watinoma	05
	Sous-total		15
Goutte-à-Goutte	Zandoma	Raogo	01
	Passoré	Nionogo	01
	Ziro	Sala	01
	Yatenga	Watinoma	01
	Bazèga	Ouidi	01

III.2.4. Résultat 4 : La promotion des filières porteuses et assurée.

L'essentiel des activités menées dans le cadre de ce résultat a concerné le soutien aux filières manioc et tomate, par l'appui à la diffusion de boutures certifiées de manioc, l'acquisition et à la mise en place d'unités de transformation de manioc et de séchage de tomate.

Le soutien à la production de manioc a consisté spécifiquement à rendre disponibles des semences saines de variétés améliorées de manioc dans la zone d'intervention du projet. Dans ce cadre, il a été acquis avec le Groupement de producteurs de Sétibouéra du Noubiel, recommandé par l'INERA, 200 000 boutures certifiées par l'INERA, pour emblaver 20 hectares de multiplication.

Le tableau suivant donne les indications de la mise en place des boutures, ainsi que de leur comportement végétatif à la fin de l'année 2008.

Situation de la mise en place des boutures

Pour la diffusion des boutures de manioc, le choix de la variété à diffuser s'est porté sur la variété 94/O270. Cette variété a été recommandée à la vulgarisation suite aux résultats du test d'aptitude technologique de 5 variétés de manioc en attiéké organisé par le Programme de Développement de l'Agriculture (PDA) en collaboration avec le MAHRH en 2008. La variété 94/0270 présente une meilleure aptitude technologique à la transformation en attiéké avec un rendement intéressant en produit fini de 40% et d'autres caractéristiques proches de la variété « YACE » de la Côte d'Ivoire.

En 2008, 200.000 boutures de manioc de la variété 94/0270 ont été acquises et diffusées sur 15 sites de multiplication. A l'issue de cette première multiplication, 360.862 boutures ont été obtenues et ont diffusées dans les 6 régions concernées par le Projet au titre de la campagne sèche 2009-2010.

En 2010, 218 400 boutures de manioc ont été acquises chez des producteurs multiplicateurs formés en 2008 et 2009. Ces boutures ont été livrées à d'autres producteurs ayant manifesté la demande dans les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Plateau Central.

En ce qui concerne les unités de transformation, six (06) unités de transformation de manioc ont été acquises en 2008 et installées auprès de six (06) organisations féminines dans les régions des Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Centre-Sud. Ces organisations féminines sont :

Tableau 7 : Situation des groupements des unités de transformation du manioc

Régions	Provinces	Dénomination de l'organisation paysanne/village
Boucle du Mouhoun	Mouhoun	Dédougou/ Association des femmes rapatriées
	Balé	Fara-/ Groupement Yérélon
Centre -Ouest	Sissili	Léo/ Groupement Wendpenga (Femmes rapatriées)
Centre-Sud	Bazéga	Kognoudou
Hauts-Bassins	Houet	Bobo-Dioulasso - CO.TRA. PAL - Union Gnanta

En outre, seize (16) séchoirs de produits maraîchers, notamment des séchoirs solaires de type «banco» ont été installés au niveau de six (06) sites identifiés dans les régions du Nord et de la Boucle du Mouhoun. Il s'agit des sites de Gouran et Di dans la province du Sourou ; Nyoyogo, Kouniséko et Mougdin dans la province du Passoré.

III.2.5. Résultat 5 : la protection des ressources naturelles offrant des opportunités d'irrigation est assurée

Pour la protection des ressources naturelles, des actions de protection des berges des cours et plans d'eau ont été réalisées en 2006 et en 2007, suivies d'une étude d'évaluation de ces activités en 2008.

- **Protection des berges**

En 2006 et 2007 des aménagements des berges de six (06) périmètres avec la plantation de 93.690 plants de 13 espèces essentiellement locales ont été effectués.

Tableau 8 : Espèces utilisées et taux de survie par site

Espèces	Nouakuy-Badala			Tiogo Mouhoun			Tanghin-Wobdo		
	Nombre initial de plants	Nombre approximatif de plants vivants	Taux de survie estimé	Nombre initial de plants	Nombre approximatif de plants vivants	Taux de survie estimé	Nombre initial de plants	Nombre approximatif de plants vivants	Taux de survie estimé
Acacia nilotica	1 500	1 200	80	1 500	1 125	75	6 500	5 705	87,8
Adansonia digitata	320	179	56	50	1	2	10	10	100
Anogeissus lelocarpus	300	60	20	300	156	52	100	100	100
Azadirachta indica	30	0	0	30	15	50	12	12	100
Oxytenanthera abyssinica	50	0	0	50	0	0	50	2	4,0
Cassia sieberiana	200	40	20	200	0	0	-	-	-
Ceiba petandra	400	16	4	50	0	0	3	3	100
Diospyros mespiliformis	-	-	-	-	0	-	10	10	100
Khaya senegalensis	300	30	10	700	357	51	800	16	2
Parkia biglobosa	200	15	8	500	265	53	200	2	1
Pterocarpus erinaceus	-	-	-	-	-	-	100	10	10
Saba senegalensis	-	-	-	-	-	-	50	0	0

Tamarindus indica	-	-	-	-	-	-	17	17	100
Tectona grandis	-	-	-	-	-	-	180	44	24,4
Ziziphus mauritiana	100	35	35	20	7,00	35	-	-	-
Total	3 400	1 575	46	3 400	1 904,00	56	8 032	5 931	73,8

NB : Taux de survie = pourcentage de nombre de plants vivants par rapport au nombre sensé être planté

Tableau 9 : Espèces utilisées et taux de survie

Espèces	Nagrégé			Talembika		
	Nombre de plants livrés	Nombre de plants vivants	Taux de survie	Nombre de plants livrés	Nombre de plants vivants	Taux de survie
<i>Acacia nilotica</i>	1 500	1250	83	500	375	75
<i>Acacia penata</i>	-	-	-	100	75	75
<i>Acacia senegal</i>	250	200	80	-	0	-
<i>Anogeissus leiocarpus</i>	400	10	3	100	15	15
<i>Azadirachta indica</i>	300	275	92	-	-	-
<i>Borassus aethiopium</i>	100	75	75	100	0	0
<i>Oxytenanthera abyssinica</i>	130	0	0	150	15	10
<i>Ceiba petandra</i>	500	0	0	500	175	35
<i>Delonix regia</i>	50	15	30	-	0	-
<i>Diospyros mespiliformis</i>	100	0	0	-	0	-
<i>Khaya senegalensis</i>	1 000	30	3	600	270	45
<i>Parkia biglobosa</i>	500	7	1	100	50	50

<i>Pterocarpus erinaceus</i>	200	200	100	-	0	-
<i>Saba senegalensis</i>	200	0	0	-	0	-
<i>Tamarindus indica</i>	100	0	0	100	65	65
<i>Tectona grandis</i>	500	0	0	1 000	0	0
Valeurs générales	5 830	2 062	35	3 250	1 040	32

NB : Taux de survie = pourcentage de nombre de plants vivants par rapport au nombre sensé être planté

- **Production de plants agro forestiers**

Pour assurer la sécurisation des exploitations agricoles, une stratégie basée sur l'autonomisation des acteurs dans la production des plants agro forestiers a été mise en œuvre. Cette stratégie a consacré d'une part, le renforcement des capacités par la formation des acteurs sur les techniques de collecte des semences et la production des plants et d'autre part, sur l'appui en équipement pour la réalisation de pépinières agro forestières.

- **L'étude d'évaluation des activités de protection des berges**

Le but visé par cette étude était de donner plus de visibilité aux réalisations, mais aussi de dégager des perspectives pour une meilleure prise en compte des options de protection des systèmes irrigués. L'étude a relevé la pertinence des actions menées par le projet et a formulé des recommandations à l'adresse des acteurs de terrain, ainsi qu'au projet ARSA/PI pour une meilleure intégration des actions de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement

- **La réalisation des puits maraichers**

Les puits ont été réalisés sur les sites de Darsalam et de Voaga, respectivement dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Plateau Central pour la réalisation de dix (10) puits maraichers.

III.2.6. Résultat 6 : le suivi évaluation et la coordination des acteurs sont assurés.

Pour le suivi évaluation et la coordination les activités suivantes ont été réalisées :

- la réalisation des sorties de suivi des activités par la DADI en collaboration avec les DRAHRH ;
- la réalisation des audits externes commandités par le PNUD et effectués par l'Inspection Générale des Finances
- le suivi des activités par les responsables du PNUD ;
- la création en cours, du cadre de concertation des acteurs de l'irrigation, notamment par l'élaboration des projets de textes y relatifs ;
- le développement du partenariat avec certaines structures comme le CEAS, le BUNASOLS, l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA), le CMLS, le PADI, le Comité National des Irrigations et du Drainage (CNID-B) et Tropica Paysages pour la conduite de certaines activités ;
- la réalisation de l'évaluation à mi- parcours dans le cadre du programme global de ARSA et,
- enfin la présente évaluation finale qui clôture les activités de la composante ARSA /PI.

Au cours de l'année 2010, un arrêté interministériel portant création, attributions et fonctionnement du cadre de concertation des acteurs du sous-secteur de l'irrigation (CCASI) a été signé, ouvrant ainsi la voie à la tenue de la première réunion du CCASI en 2011.

Enfin, une évaluation interne de l'impact du projet sur l'amélioration des revenus des bénéficiaires (producteurs et transformatrices) a été réalisée pour alimenter l'élaboration d'outils de communication.

III.3 L'ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES DU PROJET PAR ANNEE DE 2006 -2010

Tableau 10 : Etat d'exécution des activités

ACTIVITES	PERIODE					OBSEVATIONS
	2006	2007	2008	2009	2010	
Résultat 1 : La vulgarisation des bonnes pratiques et de technologies appropriées de production irriguée est assurée						
- Identification des principales contraintes dans les zones de production		x				
- Elaboration d'un document de bonnes pratiques	X					
- la conception en français et la traduction en quatre (04) langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé et gulfancéma) de huit (08) fiches techniques	X	X	x			
- Une formation sur le Diagnostic Rapide des Périmètres Irrigués				x		
- Inventaire et vulgarisation des technologies et techniques de transformation des produits agricoles	x	x	x			
- la formation des agents d'encadrement sur l'estimation des besoins en eau, en synergie avec le PADI et des transformatrices					x	
- Diagnostic participatif des principales contraintes au développement de la petite irrigation villageoise						
- Recensement, test et vulgarisation du matériel et équipement adapté à la petite irrigation						

Inventaire, test et vulgarisation des techniques de production adaptées à la petite irrigation		X	X	X		
- Recensement, test et vulgarisation du matériel et équipement adapté à la petite irrigation		X	X			
Résultat 2 : Les capacités technico-économiques des acteurs de la petite irrigation sont renforcées						
- la formation des acteurs (formation des agents, des producteurs;	X	X	x	x	x	
- l'organisation de voyages d'études ;		X	X	X	X	
- l'alphabétisation des producteurs			x	x		
- Elaboration et exécution de programme d'information et sensibilisation sur les IST et le VIH/SIDA		x	x			
Résultat 3 : les capacités productives des groupes cibles sont accrues par la réalisation d'ouvrages de mobilisation d'eau, d'aménagement de petits périmètres maraîchers						
Aménagement de micro périmètres				x	x	
La réalisation de puits maraîchers		x	x	x	x	
réaliser une évaluation des activités de protection des berges réalisées par le projet.			x			
Résultat 4 : La promotion des filières porteuses et assurée						
- Identification et promotion des filières porteuses		x	x			
- Appui aux filières manioc et tomate,			x			
- Appui à la diffusion de boutures certifiées de manioc,		x	x	x	x	

- L'acquisition et à la mise en place d'unités de transformation de manioc et de séchage de tomate			x	x	x	
Résultat 5 la protection des ressources naturelles offrant des opportunités d'irrigation est assurée						
- Protection des berges des cours et plans d'eau	X	X	x			
- La production des plants agro forestiers	X	X	x			
- Réalisation de l'étude d'évaluation des activités de protection des berges	X	X				
Résultat 6 ; le suivi - l'évaluation et la coordination des acteurs est assurée						
- Mission de suivi évaluation sur le terrain	x	X	X	X		
- Réalisation des audits externes		X	X	X		
- l'élaboration des rapports trimestriels d'activités et aux actions de communication. -	x	X	X	X	X	
- l'organisation d'un atelier de lancement officiel du projet						
- Promotion de la concertation entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de l'agriculture irriguée				X	X	
- Mise en place et fonctionnement du comité de pilotage du projet,				X	X	

IV. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE ARSA/PI

IV.1. DE LA PERTINENCE DE LA COMPOSANTE ARSA/PI

La composante ARSA s'inscrit dans le cadre stratégique commun des activités opérationnelles du Système des Nations Unies au Burkina Faso (UNDAF) pour la période 2006-2010.

Elle répond aux priorités nationales définies dans le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP), lesquelles contribuent à la réalisation des objectifs de Développement pour le Millénaire (OMD) fixés par le Gouvernement du Burkina Faso et s'inscrit dans les politiques et stratégie du Ministère de l'Agriculture, de Hydraulique des Ressources Halieutiques en matière : i) de diversification des production et des revenus ,ii) de promotion des filières porteuses pour les populations rurales vulnérables, de renforcement des capacités des agents, des producteurs et des transformatrices d'une spéculation d'avenir qu'est le manioc.

Grâce aux acquis de ARSA/PI, le Ministère de l'Agriculture et de a conçu un nouveau projet de production du manioc à partir du projet ARSA/PI pour la pérennisation des effets de la composante ;

A partir des leçons et des pratiques de la protection des berges initiée par la composante ARSA/PI, un projet plus important est conçu et soumis au financement de la Banque Ouest-Africaine de Développement.

Enfin, l'expérience d'ARSA/PI a élargi les bases productives et les revenus de petits exploitants surtout les femmes répondant ainsi à leurs besoins et préoccupations.

IV.2. DES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPOSANTE ARSA/PI

La mission a constaté, pour certains divers volets, un certain nombre de difficultés qui ont entravé la bonne exécution des activités du projet dans les délais:

IV.2.1. La production du manioc et les aménagements des périmètres

Les principales difficultés soulevées au niveau de la production du manioc et des aménagements des périmètres sont les suivants :

- les difficultés de réalisation des aménagements, du fait de la faiblesse des capacités organisationnelles et techniques des bureaux d'études et des entreprises attributaires des marchés ;
- la taille des parcelles jugée trop réduite qui ne permet pas une production suffisante de manioc pour approvisionner les transformatrices ;

- Pour certains acteurs, les principales difficultés actuellement par rapport aux périmètres aménagés sont essentiellement liées
- aux fuites d'eau constatées au niveau des réseaux d'irrigation (Nobéré), des plans d'eau qui tarissent précocement et du mauvais planage des parcelles ;
- la divagation des animaux causant des dégâts sur les plants du manioc et des cultures maraichères surtout en saison sèche ;
- la faible appropriation des infrastructures hydro-agricoles par les populations, ce qui pose du coup leur durabilité et reproductibilité ;
- le système de paiement des boutures de manioc par le projet qui est jugé long et difficile pour les producteurs du fait qu'ils doivent se rendre à Ouagadougou pour se faire payer ;
- l'adoption tardive des PTBA, qui n'a pas permis l'exécution à temps de certains travaux, en l'occurrence la plantation des ligneux de protection des berges des plans et cours d'eau.

IV.2.2. Les unités de transformation du manioc

En ce qui concerne les unités de transformation du manioc, les principales difficultés se présentent comme suit :

- la matière première fait défaut à certaines périodes de l'année (problème de disponibilité de la matière première) du fait de la faible production du manioc, ce qui renchérit son coût et ne fidélise pas la clientèle pour les sous-produits dérivés comme l'attiéké, le tapioca la farine du manioc, l'amidon ;
- les prix d'achat du manioc aux producteurs ainsi que le prix de vente des produits finis sont élevés ; ce qui ne permet pas aux femmes de réaliser des marges bénéficiaires importantes en effet le Coût d'achat du manioc élevé (150 F/Kg), ce qui fait que la transformation n'est pas bénéfique pour les femmes et leur groupement ;
- Sur tous les sites de transformation du manioc visités, il a été évoqué les problèmes d'étroitesse du local (manque d'espace) et le manque de magasin pour la conservation et de stockage de produits ainsi que la précarité du lieu d'implantation de certaines unités de transformation comme celle de Léo installée sur une réserve administrative ;

- le coût élevé du gasoil et sa fluctuation, ainsi que l'insuffisance en matériels (presse, passoir, bassine, plastique) complique énormément l'exploitation des unités de transformation ;
- le problème d'approvisionnement en eau potable se pose en particulier pour l'Association des femmes rapatriées de Dédougou qui destinent leur production pour l'exportation mais utilisent l'eau de puits traditionnel.

IV.2.3. La gestion, le suivi-évaluation et la coordination

Dans le cadre du pilotage du projet, les principales difficultés ont trait aux éléments suivants :

- la lourdeur des procédures de passation des marchés et la saisonnalité de certaines activités du projet ont retardé à maintes égards l'exécution du projet ;
- La difficulté majeure à ce niveau a porté essentiellement sur la gestion des marchés, en effet, la non conformité des offres soumises avec les prescriptions techniques des DAO a occasionné des analyses infructueuses, retardant ainsi l'exécution de certains travaux comme la réalisation des puits maraichers du site de Doudou dans la région du Centre-Ouest et les travaux d'aménagement de certains périmètres d'aménagement ;
- l'insuffisance des moyens pour assurer la prise en charge du suivi des Directions régionales en charge de l'agriculture.

IV.3. LES ACQUIS ET LES IMPACTS DU PROJET

IV.3.1. Au niveau des producteurs

Il a été constaté les impacts suivants :

- l'amélioration des revenus grâce à la production d'une spéculative à haut rendement qu'est le manioc, la diversification des sources de revenus par la production de ce tubercule en double saison (pluvieuse et sèche) ;
- la production du manioc a participé à l'amélioration de l'alimentation des ménages par l'utilisation des sous-produits dérivés (farine, attiéké manioc de bouche) surtout l'incorporation de la farine de manioc dans la farine des céréales pour la consommation familiale ;

- la production du manioc en irrigué a permis un accroissement effectif de la production vivrière car actuellement même en saison sèche, on trouve du manioc (bouilli notamment):
- l'expérience du projet ARSA/PI a permis l'adoption et la diffusion d'une nouvelle variété de manioc ;
- Le constat d'un Accroissement substantiel de la productivité et de la production de l'oignon et de la tomate : passage de 15 à 30 tonnes à l'hectare ;
- le projet a permis de résoudre des problèmes concrets du quotidien des groupes vulnérables, répondant ainsi aux préoccupations des producteurs ruraux ;
- le projet a permis une pratique plus efficiente de la gestion de l'eau dans du système semis californien de technologie adaptée aux femmes rurales comme l'irrigation à partir de puits d'où l'exhaure est fait à partir de pompes à pédales ;
- la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles comme l'utilisation des insecticides naturels à base de Neem, la production et l'utilisation de la fumure organique, la pratique de la GIPD et la protection des berges des cours d'eau et plans d'eau ont permis d'améliorer les rendements des spéculations pratiquées (cultures maraîchères et céréalières, tubercules, etc) et de développer sur les sites de production, une agriculture plus respectueuse de l'environnement
- le projet a permis au groupement de Nyatanmu de Badara d'acheter 13 vélos pour leurs membres grâce à la vente des boutures de manioc ;
- le projet a atténué la dépendance du Burkina vis-à-vis de l'attiéké de la Côte d'Ivoire.

IV.3.2. Au niveau des transformatrices

Il a été constaté les impacts suivants :

- le renforcement des capacités productives des groupes vulnérables par la mise en place d'unités de transformation du manioc a sans doute permis aux bénéficiaires d'amorcer l'amélioration de leurs revenus et de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire au profit des membres de leur famille
- la visibilité des unités de transformation dans les régions voire à l'extérieur (Mali, Côte d'Ivoire) ;

- l'amélioration des connaissances en techniques de transformation du manioc qui est surtout de meilleure qualité par les formations et les voyages d'études ;
- la production et la transformation du manioc a constitué une opportunité d'emplois pour les femmes rurales.

IV.3.3. Au niveau des techniciens et des producteurs

Il est à retenir les impacts suivants :

- le renforcement des connaissances des agents, des producteurs et des transformatrices sur les techniques de production et d'irrigation et de transformation du manioc par les formations, les voyages d'études, l'alphabétisation et la vulgarisation des fiches techniques en langues nationales ; ce qui a pour conséquence une disponibilité d'une masse critique de compétences pour impulser la filière manioc sur me plan national ;
- A partir de l'expérience du projet, on constate une meilleure maîtrise des itinéraires techniques de la production du manioc et de sa transformation par les acteurs et la production du manioc à l'échelle.

IV.3.4. Au niveau sectoriel et macro-économique :

- A travers le projet ARSA/PI, un appui institutionnel a été apporté par le PNUD à la Direction des Aménagements et du Développement de l'Irrigation, pour renforcer ses capacités opérationnelles dans la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de l'agriculture irriguée.
- La vulgarisation des bonnes pratiques agricoles comme l'utilisation des insecticides naturels à base de Neem, la production et l'utilisation de la fumure organique, la pratique de la GIPD et la protection des berges des cours d'eau et plans d'eau ont permis d'améliorer les rendements des spéculations pratiquées (cultures maraichères et céréalières, tubercules, etc) et le développement d' une agriculture plus respectueuse de l'environnement sur les sites de production,.
- Sur le plan agronomique, l'appui du projet a permis de développer la filière manioc par la vulgarisation d'une variété de manioc adaptée à la transformation qui a permis aux unités de transformation de mettre à la disposition des consommateurs, divers produits dérivés du manioc à savoir l'attiéké, la farine du manioc ,le tapioca ;

- Sur le plan socio-économique, l'impact du projet s'est traduit par la création d'emplois en milieu rural en effet les activités de production ont permis d'occuper 118 producteurs individuels et 12 groupements pour la production en toute saison et près de 100 femmes ont été impliquées dans la transformation du manioc ;
- Du point de vue de la sécurité alimentaire, le projet ARSA/PI a permis le renforcement de la sécurité alimentaire par une production additionnelle de tubercules estimé à 462 tonnes dès quels des sous produits sont dérivés comme l'attiéké (17 ,197 T), la farine de manioc (0,79 T), le tapioca (0 ,15 T) ;
- La production maraichère sur les différents sites a permis aux producteurs et productrices d'engranger des revenus permettant d'accéder à plus de sécurité alimentaire et d'améliorer les conditions de vie des ménages en termes de soins de santé, de paiement de frais de scolarité des enfants.

IV.3.5. Au niveau de la gestion, le suivi-évaluation et la coordination :

La bonne collaboration entre l'équipe du projet et de la DADI et celle de l'Unité «Environnement et Energie» du PNUD a permis de conduire de manière satisfaisante l'exécution d'ensemble des plans de travail de la période 2006-2010. Les résultats positifs obtenus aussi bien pour l'exécution physique que pour l'exécution financière (90% de taux d'absorption) constituent des illustrations.

Enfin, il conviendrait de relever que le partenariat instauré entre la DADI et certaines structures comme les DRAHRH, l'INERA, le BUNASOLS, le PADI, le CEAS, le CNID-B, et Tropica Paysages a été déterminant pour l'atteinte des objectifs du projet.

IV. 4. L'ANALYSE FINANCIERE DU PROJET

Tableau 11 : Analyse financière du projet

Description du budget	PREVISIONS REVISEES					EXECUTION EN FIN D'ANNEE									
	Montant en FCFA					Montant en FCFA					Taux %				
	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010	2006	2007	2008	2009	2010
71300 Local Consultants		16 200 000	11 141 001,03		5 505 497		16 456 000	22 877 025		5 260 200		101,58	205,34		95,54
72100 Contractual Services-Companie	40 409 000	2 125 000	1 022 070,00		10 151 108	32 649 000	5 984 700	1 133 650		7 780 585	80,31	281,63	110,92		76,65
72200 Equipement and Furniture			149 999,37		270 167			118 500		226 540			79,00		83,85
74200 Audio Visuel&print Prod Cost															
72600 Grants			177 929,67										0		
74500 Miscellaneous Expenses	462 560					462 560					100				
SOUS TOTAL 1	43 871 560	26 225 000	27 270 998,91		27 864 468	36 111 560	26 640	31 791 805		23 870	82,3	101,59	116,58		85,66

							700			085	1				
71300 Local Consultants	4 732 000					4 732 000					100				
71400 Contratuel Services-Individ	2 144 480					2 144 480					100				
71600 Travel	1 137 760					1 137 760					100				
72200 Equipement and Fourniture	106 080					106 080					100				
72300 Materiels & Goods	1 979 120					1 979 120					100				
SOUS TOTAL 2	10 099 440					10 099 440					100				
71300 Local Consultants	1 542 757,42	879 400	2 000 002,59		999 811		600 000	1 970 000		797 700	0	68,23	98,50		79,79
71400 Contratuel Services-Individ	-										0				
71600 Travel	609 116,63	9 580 000	8 700 001,14		7 999 941		7 712 400	1 905 000		7 545 000	0	80,51	21,90		94,31
71600 Travel DEX					500 148					0					0

72100 Contractual Services- Compagnie			2 000 002,59		300 185					0		0		0
72200 Equipement and Fourniture		17 500 000			300 185		14 705 370			0		84,03		0
72400 Communic.& Audio Visuel Equip		500 000					0					0		
72800 Information Technology Equip		3 300 000					1 803 620					54,66		
73 500 Reimburseme nt Costs	2 776 963,35										0			
74100 Professional Services	514 252,47										0			
74200 Audio Visuel&print Prod Cost	-	350 000	499 999,47				500 000				0	142,86	0	
74500 Miscellaneous Expenses	-										0			

SOUS TOTAL 3	5 443 089,87	32 109 400	13 200 005,79		10 100 270		25 321 390	3 875 000		8 342 700	0		29,36		82,60
71600 Travel	299 140,66										0				
72200 Equipement and Fourniture	12 557 171,14										0				
SOUS TOTAL 4	12 856 311,81										0				
71300 Local Consultants		3 087 000	999 998,94				17 800 500	730 000				576,63	73,00		
71400 Contratuel Services- Individ		4 240 000					0				0				
74200 Audio Visuel&print Prod Cost		10 000 000	6 866 002,50				6 650 000	7 234 450				66,50	105,37		
SOUS TOTAL 5		17 327 000	7 866 001,44				24 450 500	7 964 450				141,11	101,25		
71300 Local Consultants		4 000 000	4 999 999,41		4 559 913		0	8 795 000		4 230 000		0	175,90		92,76
71400 Contratuel Services- Individ		3 000 000					2 460 000					82,00			

71600 Travel		2 000 000	999 998,94				0				0	0		
72100 Contractual Services-Compagnie			5 200 000,14		1 669 418			1 645 940		4 503 599			31,65	269,77
72200 Equipement and Furniture			5 619 901,35		2 000 106			6 190 900		1 970 125			110,16	98,50
72400 Communic & Audio Visual Equip			1 440 002,43		960 109			1 525 000		960 000			105,90	99,99
72800 Information Technology Equipement			3 480 002,34		1 375 043			3 480 000		2 506 300			100	182,27
73 500 Reimburseme nt Costs		5 750 000	7 488 900,00		5 000 024		5 232 500	5 689 138		0		91,00	75,97	0,00
74100 Professional Services		1 000 000	1 177 500,00				900 000	558 347				90,00	47,42	
74200 Audio Visuel&print Prod Cost		1 000 000	0,00				0					0		
74500 Miscellaneous			600 002,19		799 849			598 486		1 581 525			99,75	197,73

Expenses															
74500 Miscellaneous Expenses			1 959 849,84		999 811				0			0			0,00
SOUS TOTAL 6		16 750 000	32 966 156,64		17 364 273		8 592 500	28 482 811		15 751 549		51,30	86,40		90,71
71400 Contratuel Services- Individ		8 500 000					5 984 700					70,41			
72100 Contractual Services- Compagnie			9 521 345,07					8 407 025					88,30		
72300 Materiels & Goods		2 109 000					1 884 000					89,33			
SOUS TOTAL 7		10 609 000	9 521 345,07				7 868 700	8 407 025				74,17	88,30		
71400 Contratuel Services- Individ		11 979 600					11 875 000					99,13			
71600 Travel			4 000 000,47		399 924			3 100 000		0			77,50		0
72100 Contractual Services-			8 000 000,94		65 204 993			7 410 000		63 111 560			92,62		96,79

Compagnie																
72200 Equipment and Furniture			23 999 998,11					24 000 000					100			
72300 Materials & Goods			4 999 999,41		900 072			5 000 000		0			100		0	
SOUS TOTAL 8		11 979 600	40 999 998,93		66 504 989		11 875 000	39 510 000		63 111 560			99,13	96,37		94,90
TOTAL GENERAL	72 270 401,67	115 000 000	131 824 506,78	100 139 352	121 834 000	46 211 000	104 748 790	120 031 091	95 185 089	111 075 894	63,9 4		91,09	91,05	95	91,17
	Total des prévisions révisées sur la période des 5 ans					Total des exécutions en fin d'année sur la période des 5 ans					Taux global d'exécution					
	541 068 260,45					477 251 864					88,21%					

Le total des prévisions s'élève à 541 068 260,45 de F CFA pour la période des 5 ans et les exécutions budgétaires de la période sont de 477 251 864 F CFA soit un taux global d'exécution financière de la composante de 88,21% ce qui est appréciable.

IV.5. LES LEÇONS ET LES ENSEIGNEMENTS TIRES DU PROJET

Un certain nombre de leçons et d'enseignements ont été appris suite à l'expérience du projet ARSA/PI, à savoir :

- les micros réalisations faites au profit des groupes vulnérables à la base et répondant effectivement à leurs besoins et portant sur des spéculations agricoles porteuses peuvent contribuer significativement à l'amélioration de leurs revenus et au renforcement de leur sécurité alimentaire tout en produisant des impacts significatifs sur le plan socio-économique ;
- la promotion des filières porteuses relatives aux productions de saison sèche requiert la maîtrise à la fois des itinéraires techniques de production, l'appropriation des filières par les bénéficiaires en renforçant à la fois les capacités des agents, des producteurs, et des formatrices sur divers thèmes dont la planification dans le temps des productions de saison sèche, les circuits de commercialisation et le marketing pour un meilleur écoulement des produits ;
- dans le cadre de passation de certains marchés comme l'aménagement des périmètres d'irrigation selon le système semi californien des précautions doivent être prises pour s'assurer que les entreprises attributaires des marchés ont vraiment les qualifications requises pour exécuter à terme les travaux d'aménagement car les populations placent beaucoup d'intérêts à ces petits périmètres ;
- dans le cadre de la transformation du manioc, des potentialités de développement de cette activité existent mais la contrainte majeure réside dans la disponibilité de la matière première d'où la nécessité d'intensifier la production du manioc ;
- la promotion des filières porteuses comme la production et la transformation du manioc ainsi que la consommation des sous-produits peuvent s'installer dans les habitudes des acteurs ruraux à condition d'inscrire les actions dans la durée afin de permettre une véritable appropriation des initiatives par les bénéficiaires tout en évitant un certain nombre d'échecs techniques qui peuvent être source de démotivation et de démobilitation des producteurs dans leur engagements ;
- le processus de promotion de filières porteuses qui vont comporter nécessairement de nouvelles activités pour les acteurs ruraux va exiger des volets importants de renforcement de capacités des agents et des producteurs, et des formateurs en termes de formations, de voyages d'étude, d'alphabétisation et de vulgarisation des bonnes pratiques et technologies.

IV.6. PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Des difficultés ont entravé la bonne exécution des activités du projet dans les délais pour certains volets qui sont entre autres : i) la production du manioc et les aménagements des périmètres irrigués, ii) les unités de transformation du manioc, iii) la gestion, le suivi, la coordination et le développement du partenariat.

A ces divers points, la mission a émis des propositions et des recommandations pour la pérennisation des impacts et pour l'amélioration des stratégies et politiques en matière de promotion des filières porteuses et d'appui à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des groupes vulnérables à la base.

- **En ce qui concerne la production du manioc et les aménagements des périmètres irrigués les propositions suivantes ont été faites :**

1. face aux difficultés de réalisation des aménagements des périmètres constatées par la mission et attribuées à la faiblesse des capacités organisationnelles et techniques des bureaux d'études et des entreprises, la mission propose de ne pas considérer uniquement le critère de moins disant pour l'attribution de tels marchés et d'envisager un programme de formation à l'intention des entreprises privées ;
2. la divagation des animaux causant des dégâts sur les plants du manioc et les cultures maraîchères constitue un problème surtout en saison sèche ; la mission propose de protéger les périmètres par des haies vives ;
3. devant la faible appropriation des infrastructures des périmètres aménagés par les populations ce qui pose du coup leur durabilité, la mission propose une plus grande implication des populations en renforçant au niveau des périmètres les comités d'irrigants;

- **En ce qui concerne les unités de transformation du manioc :**

1. Face à l'insuffisance de la matière première (tubercules de manioc) et dans le but de rentabiliser les six unités de transformation installées dans les trois zones d'intervention du projet ARSA/PI, la mission propose d'examiner les possibilités d'étendre la production en pluviale et en irriguée du manioc à d'autres localités favorables à la culture d'une telle spéculacion.

2. pour résoudre les problèmes de stockage et d'insuffisance de matériel de travail des unités de transformation, la mission propose de réaliser des magasins avec la contribution des groupements pour le stockage de la matière première et la production (attiéké, farine etc.) des unités de production ainsi que leur dotation en matériel supplémentaire ((presse, séchoir, bassine etc.) ainsi que des moyens de transport ;
3. pour une production plus hygiénique des unités de transformation du manioc, la mission propose de les implanter à proximité des forages ou de réaliser des points d'eau potable à leur profit ;
4. pour permettre aux unités de transformation de tourner en plein régime et durant toute l'année, la mission propose de compléter la plateforme de transformation du manioc par des meules à céréales et d'autres accessoires utiles.

- **En ce qui concerne la gestion, le suivi, la coordination et le développement du partenariat :**

1. pour une plus grande appropriation des interventions par les différentes parties prenantes, la mission recommande une plus grande concertation entre les différents acteurs et la nécessité de rendre fonctionnels le plus tôt possible les cadres de concertation;
2. face aux lourdeurs des procédures de passation des marchés et la saisonnalité de certaines activités du projet ARSA/PI, la mission recommande de mener des réflexions en partenariat avec toutes les parties prenantes pour envisager l'allègement de telles procédures ;
3. au regard de la nature des activités du projet qui doivent s'inscrire dans la durée et la nécessité de pérennisation des acquis du projet, la mission recommande d'examiner la possibilité de consolidation des effets du projet en faisant prendre en charge les volets (promotion des filières porteuses, unités de transformation) par d'autres initiatives en préparation dans le cadre des cycles de programmation à venir, avec les partenaires au développement ;
4. Au regard de l'importance des fonctions d'orientation et de pilotage stratégique des projets et programmes, la mission recommande la mise en place des comités de pilotage dès le démarrage des projets.

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES RENCONTRES DANS LE CADRE DE LA MISSION D'EVALUATION FINAL DU PROJET ARSA/PI					
DATE	HEURE	LIEU	NOM/ PRENOM	FONCTION	CONTACTE
KOMBISSIRI					
24/10/2011	9H03	KOMBISSIRI	THIOMBIANO Adamou	Directeur provincial	70 36 16 55
24/10/2011	9H45	KONIOUDOU		Groupent de femme de kolodo	
24/10/2011	10H30	KONIOUDOU		Producteur de kolodo	
MANGA					
24/10/2011	14H30	MANGA	NOGUERMENT Adré ;	Directeur régional	70 23 98 53 50 40 00 59
24/10/2011	14H30	MANGA	KOULBEIGA Nantiga	Agent site	70 42 59 03 78 94 04 92
24/10/2011	14H30	MANGA	NADIE Gaoussou	Point focal ARSA/PI	71 27 38 23
24/11/11	15H10	NOBERE	ZIDA Pière	Producteur	
LEO					
25/10/2011	9H27	LEO	ZOUGRANA Lambert	Intérim du directeur provincial	
25/10/2011	9H38	LEO	ZONGO Fanta YAMIOGO Diane	Groupent (ZEND PANGA) des femmes transformatrices de manioc de LEO	71 51 17 73 71 93 06 38
25/10/2011	10H45	BON	BOLLY Makido	Agent site de bon	76 03 69 93 70 07 04 58
25/10/2011	10H 45	BON	- OUEDRAOGO Alassane -SAWADOGO Issiaka	Producteur de BON	
KOUDOUGOU					
26/10/2011	8H00	KOUDOUGOU	-DAKIO LOUBA	Chef de service de l'aménagement et des services agricoles	

26/10/2011	9H10	TANGHIN WOBDO	-SOME Richard	Agent site	70 56 53 38
26/10/2011	9H10	TANGHIN WOBDO	-WILLI Rasmané -ZOUNGRANA Sidiki -ZOUNGRANA Lassané	Producteur	
DEDOUGOU					
27/10/2011	9H20	DEDOUGOU	-NIGNAN Kofi Pièrè	Directeur régional	
27/10/2011	9H45	DEDOUGOU	-MIEN Moussa	Chef de zone	
27/10/2011	9H45	DEDOUGOU	-PORGO Moumouni	Agent de l'unité technique de DEDOUGOU	
27/10/11/	10H45	DARSALAM	-Groupement NYATANMU- SIN	PRODUCTRICES	
27/10/2011	14H25	DEDOUGOU	-Groupement de transformatrice de manioc de dedoogo	Transformatrice de manioc de Dédougou	70 66 2232
BOBO					
28/10/2011	8H00	BOBO	-TRAORE Sibiri	Responsable de la cellule formation	70 09 44 26
28/10/2011	8H00	BOBO	-SANOU Gustave	coordinateur ARSA/PI	70 35 00 11
28/10/2011	9H00	BADARA	TRAORE Jermin	producteur	71 27 46 11
28/10/2011	10H30	BOBO	-Groupement Otoïdo Biga	Transformatrice de manioc de bobo	75 26 00 83 70 71 19 29
28/10/2011	10H30	BOBO	-SAWADOGO Sophie	Encadrement, Agent agriculture en charge du groupement Otoïdo Biga	71 88 77 76

28/10/2011	10H30	BOBO	-SANOU Christine	présidente du groupement Otoïdo Biga	75 26 00 83
28/10/2011	11H45	BOBO	-Groupement union yanta		
ZINIARE					
			Mme Tapsoba Née Mare Giselle	Directrice régionale du MAHRH	
31/10/2011			Bamouni Souleymane	Chef de service	
			Minougou Drissa	chef de zone	
			Keini Boureïma	Chef UAT	
PNUD					
		OUAGA			
			Mme Pangah Mariam	Adjoint au programme	
			Coulibaly Clarisse	Chargée de Programme environnement, Energie	
DADI					
		OUAGA	Seydina Oumar Traoré	Directeur National	
			Zangré Adolphe	Coordonnateur du projet	
			Yampouni	Chargé du projet	
			Dabiré Frédéric		